

SULLYmag

MARS 2019

N°20

Le journal de la ville de Sully-sur-Loire

DOSSIER BUDGET

P.6 > **INTERCOMMUNALITÉ**
Le Comice en août

P.9 > **PROPRETÉ**
Ensemble pour une ville propre

P.18 > **LE POINT SUR**
....Sully Plage



Application Flash code à télécharger sur votre mobile.
Flashez ce code et retrouvez toutes les informations
concernant les événements de Sully sur la page
facebook sully45 Evenements



Nous vivons une période particulièrement tumultueuse où la colère s'exprime souvent à l'excès, comme les médias nous l'ont rapporté à maintes reprises.

Il faut être à l'écoute et savoir entendre les doléances de la population. Ceux qui ont participé au Grand Débat organisé en février ont exprimé leurs revendications et leurs suggestions en toute liberté de parole (voir page 16).

L'argent est le nerf de la guerre pour tout le monde et, que l'on soit chef de famille, étudiant, retraité ou élu d'une collectivité, il faut malheureusement jongler avec des budgets de plus en plus serrés.

Le dossier de 3 pages est consacré à ce budget communal qui commence à reprendre un second souffle grâce aux efforts que nous avons faits depuis le début de notre mandat.

A l'instar d'une majorité de communes qui ont ressenti les mêmes difficultés, nous voyons enfin le bout du tunnel, mais nous restons prudents afin d'envisager l'avenir avec sérénité.

La commune garde son dynamisme et s'embellit au fil des mois, le paysage commercial se renouvelle, l'économie locale se maintient et nous travaillons depuis plusieurs mois sur le concept d'une ville propre (voir page 9).

Il est important que « chacun apporte sa pierre à l'édifice » pour que tous ensemble nous ayons le même objectif, celui de vivre dans une ville à la hauteur de nos espérances.

Je vous souhaite une excellente lecture.



Jean-Luc Riglet,
Maire de Sully-sur-Loire,
Conseiller Départemental du Loiret

P.3,4,5	LE DOSSIER
P.6	INTERCOMMUNALITE
P.7	SCOLAIRE
P.8	COMMERCE
P.9	PROPRETÉ
P.10	CULTURE
P.11	VIE SOCIALE
P.12,13	VIE ASSOCIATIVE
P.14	ENVIRONNEMENT
P.15	A VOS AGENDAS
P.16/17	ACTUALITÉ MUNICIPALE
P.18	LE POINT SUR
P.19	LE SAVIEZ-VOUS
P.20	ÉVÉNEMENT



La Mairie vous accueille :
3, place Maurice de Sully - 45600 Sully sur Loire
tél. : 02 38 36 20 08 - fax. : 02 38 36 38 62
Site internet : www.sully-sur-loire.fr

Heures d'ouverture :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h
et de 13h15 à 17h30
Le vendredi fermeture à 16h30

Permanences

Permanence des élus sur Rendez-Vous

Contactez le Cabinet du maire au 02 38 36 00 03
Courriel : c.planchet.cab@sullysurloire.org.

Le maire : le Lundi de 17h à 18h30 sur RDV
G. Baude : le Mercredi de 17h à 18h30
P. Lenoir : le Mardi de 17h à 19h
C. Bodot : le Jeudi de 19h à 20h (1 fois/mois)
P. Bouard : le Mercredi de 9h à 11h
J. Léveillé : le Jeudi de 10h à 12h
P. Hélaine : le Lundi de 17h à 18h30
D. Daimay : le Jeudi de 17h à 19h

Permanence État-civil :
le samedi matin de 10h à 12h.
Un adjoint à votre écoute :
le samedi matin de 10h à 12h.

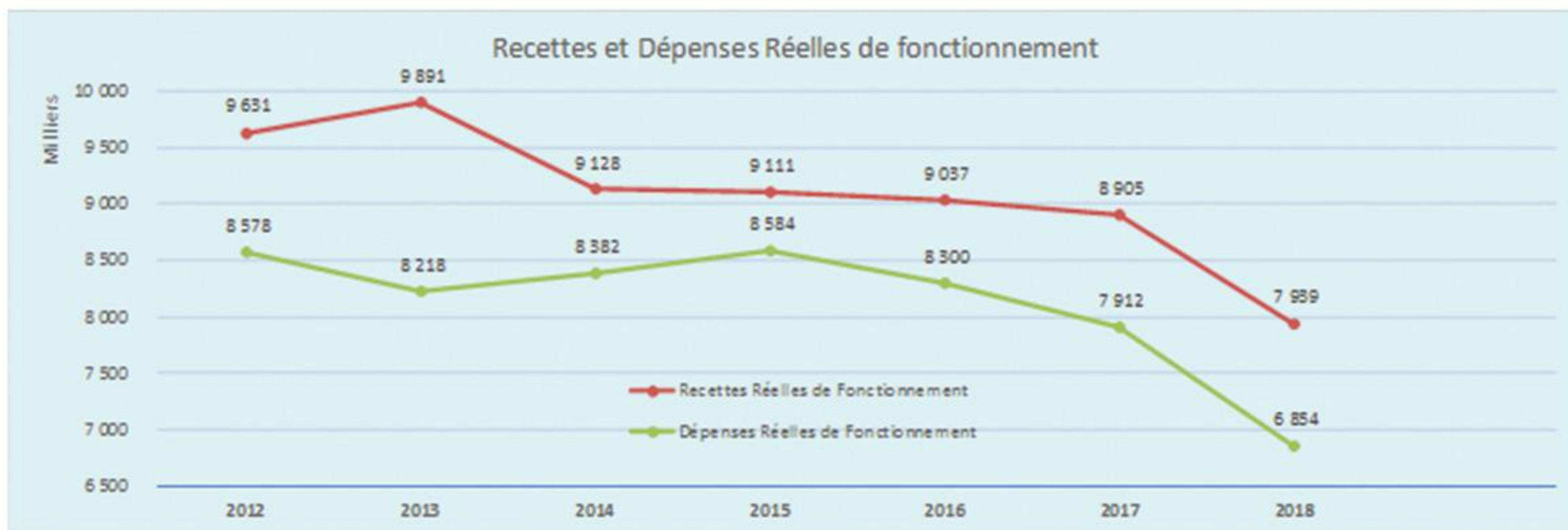
NUMERO VERT : 0806 11 02 28

SULLYmag

Administration, rédaction et publicité : Mairie de Sully-sur-Loire - Tél. : 02.38.36.20.08 > **Directeur de la publication** : Jean-Luc RIGLET > **Secrétariat de Rédaction** : Chantal PLANCHET > **Conception, maquette** : np design graphic > **impression** : Imprimerie Centrale > **3.000 exemplaires imprimés** > ISSN n°0996 - 1488 - **Dépot légal** : Septembre 2009

Un budget ambitieux

2019 voit enfin la sortie du tunnel pour bon nombre de communes. Comme le relate la revue des collectivités locales de février dernier, la reprise de l'investissement dans les collectivités, sans recours à l'emprunt, bien que demeurant historiquement faible, profite cette année des excédents constitués depuis le début du mandat municipal.



Le budget de fonctionnement s'équilibre à 8 171 313€

La démarche prudente, observée depuis 2014 par la commune de Sully-sur-Loire, à l'instar d'autres communes, donne, à ce stade, un souffle nouveau pour relancer en 2019 des dépenses d'équipement et patrimoniales.

En effet, depuis le début du mandat, les charges de fonctionnement ont régressé en moyenne de 3,6% par an, avec parmi celles-ci les charges de personnel qui ont subi une baisse annuelle moyenne de 5%.

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 8 171 313 € et dégage le plus fort autofinancement depuis le début du mandat, ce qui permet de solliciter des subventions auprès des partenaires.

Pour parvenir à ce résultat, outre les transferts de compétences qui ont été réalisés au profit de la Communauté de Communes du Val de Sully, la collectivité a décidé de ne pas remplacer tous les départs en retraite de ses agents. Ainsi, au cours de l'exercice 2018, seuls deux départs en retraite sur six ont été remplacés.

En matière de recettes de fonctionnement, les impôts-taxes et les dotations-participations, qui sont les principales ressources, représentent 85% des recettes de fonctionnement pour un montant de quelques 7 millions d'Euros.

La fiscalité directe constitue effectivement l'essentiel des recettes de fonctionnement,

parce que la Municipalité ne fait pas supporter aux usagers le prix réel des services dont ils bénéficient et n'a pas créé non plus de taxes indirectes. La ville possède encore des marges de manœuvre.

Baisse des dotations de l'Etat : 2 millions d'Euros en moins

C'est la baisse des dotations de l'Etat qui est induite par les règles de déficit décidées par l'Union européenne.

L'Etat indique que les montants dédiés aux dotations ne sont pas modifiés mais en fait, ce qui change, ce sont les montants des dotations attribuées individuellement à chaque collectivité et plus particulièrement à la commune de Sully-sur-Loire qui a perdu 2 millions d'Euros en quelques années, notamment parce que sa municipalité, en souhaitant préserver ses administrés d'une hausse des impôts locaux, a affaibli l'un des critères de calcul de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement).

Parmi les autres produits ordinaires, les tarifs municipaux seront réactualisés de 1,7 % à hauteur de l'inflation prévue en 2019.

La suppression de la taxe d'habitation

On ne peut pas aborder la fiscalité locale sans revenir sur la suppression de la taxe d'habitation, considérée comme injuste. Avant de s'attaquer à cette taxe peut-être

aurait-il fallu d'abord reconsidérer les bases d'imposition qui s'appuient sur des références qui ont un demi-siècle d'existence.

La taxe d'habitation est un impôt qui a l'avantage de marquer le lien important entre le contribuable et son territoire d'appartenance. Le contribuable sait ce qu'il verse à la collectivité et peut mesurer en retour le niveau des services publics dont il peut bénéficier avec sa famille mais aussi l'effort consenti par la ville tant pour son développement que pour ses administrés.

La loi de finances a réactualisé en 2019 les valeurs locatives cadastrales, de 2, 2 % ce qui permet à la ville de ne pas augmenter ses propres taux d'imposition pour respecter son engagement de ne pas augmenter les taux communaux durant l'ensemble du mandat municipal. Pour rappel, les bases et les taux de la commune pour la taxe d'habitation sont inférieurs à la strate démographique.



4 priorités inscrites au budget 2019

Ces priorités concernent la propreté, la sécurité routière, l'accompagnement des personnes âgées et les services offerts à la population.

La propreté : le maire a souhaité créer une commission en vue de lancer de nouvelles initiatives destinées à lutter contre l'abandon des déchets sur la voie publique.

La sécurité routière : le centre-ville sera protégé par des aménagements paysagers route de Cerdon, route d'Isdes, faubourg Saint-Germain, à partir desquels la vitesse sera limitée à 30km/h. Cette disposition contraignante présentera de nombreux avantages dont notamment la protection de la circulation des bicyclettes et plus particulièrement des collégiens. Cela impliquera aussi une ambiance plus sereine. Par ailleurs, le service de la police municipale sera réorganisé en s'appuyant sur la vidéo protection déjà en place.



L'accompagnement des personnes âgées : le CCAS a mis en place une veille sociale qui permettra la visite régulière, soit par un agent municipal, soit par des bénévoles, chez les personnes âgées isolées, afin de favoriser leur maintien à domicile. D'autre part, afin de compléter les services

offerts aux personnes âgées, un nouveau partenariat a été initié afin de bénéficier d'un minibus financé par la publicité et adapté aux personnes à mobilité réduite

Les services à la population : cette dernière priorité concernera le développement des services numériques offerts à la population afin que la nécessité de nos outils soit compatible avec les nouvelles obligations légales. Ce qui nous conduira à procéder à la refonte du site internet municipal.

Le point Internet disponible en mairie



Comme nous l'avions indiqué dans l'édition de janvier, la mairie a installé dans ses locaux un POINT INTERNET ouvert au public.

Un ordinateur mis à disposition dans un bureau indépendant, situé à proximité du bureau d'accueil, est disponible aux horaires d'ouverture, pour toutes les démarches administratives indispensables au quotidien.

Il répond donc, comme la Municipalité l'a souhaité aux besoins de la population et compte ainsi parmi les services qu'elle souhaite offrir aux administrés.

Des salles ouvertes à la location aux particuliers



La Municipalité a souhaité à compter du 1er janvier dernier, ouvrir 3 salles à la location aux particuliers.

Il s'agit de la salle Lepage (400 €), de la salle Maximilien de Béthune + Eudes au Centre F. Kuypers (450 €) et de la salle de l'Aire de Loire (400 €).

Une caution de 1 500 € sera demandée.

Pour tous renseignements, s'adresser au service Réservations de salles de la mairie.

Les grands projets

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 605 338€.

C'est donc le fruit des efforts de gestion réalisés depuis le début du mandat et qui va autoriser le lancement des opérations d'investissement ambitieuses destinées à répondre aux attentes de la population, sans aucune augmentation des impôts.



Parmi celles-ci :

La reconstruction de l'école du Hameau :

Le projet devra attendre encore quelques mois, puisque la Cour Régionale des Comptes a demandé à la commune de différer ses emprunts. Toutefois, les études vont se poursuivre afin d'obtenir, grâce aux conseils du CAUE, une parfaite intégration architecturale dans le site.

Le city-stade : il sera implanté comme prévu dans le quartier prioritaire du Hameau, la ville ayant coordonné au cours de l'année 2018, un groupement de commandes des 11 communes du Loiret intéressées par ce type d'équipement.

Ce city-stade sera la dépense-phare en matière sportive, le sport étant l'un des vecteurs principaux de l'intégration citoyenne.

En accord avec le Conseil Citoyen qui avait été consulté, la structure sera implantée sur la parcelle jouxtant l'accueil de loisirs.

Création d'un étang de rétention : afin de diminuer l'impact des inondations malheureusement de plus en plus fréquentes, la ville va étudier le projet de création d'un étang destiné à retenir les eaux en un point haut.

Tous ces projets ne doivent pas faire oublier les obligations financières de la commune qui devra verser cette année sa participation à LOGEM LOIRET pour les travaux de la gendarmerie, à hauteur de 186 900 €. Il s'agit de la reconduction de la somme initialement prévue sur l'exercice 2018 et qui n'avait pas encore été réalisée.

En outre, il faudra honorer la garantie de l'emprunt contracté par l'ADAPA en 2012 (aujourd'hui placée en liquidation) et que la ville avait consentie pour que le service d'aide à domicile perdure sur le territoire.

Coulée verte et réfection des trottoirs



Grâce au partenariat établi avec la Communauté de Communes du Val de Sully et le SIVU qui a permis de procéder au changement de toutes les conduites d'eau du boulevard Jeanne d'Arc, la Coulée verte prendra toute sa dimension, les travaux d'embellissement devant s'achever début avril.

La ville poursuivra ses travaux de réfection des trottoirs autour de la place de Gaulle. Des travaux d'abaissement des bordures de trottoirs seront réalisés par ailleurs rue Porte de Sologne afin de faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite.

Un square rue de la Blanchisserie

Ce projet a été initié par les élus du Conseil Municipal Jeunes.

Il est important d'encourager les jeunes Sullylois à devenir des citoyens à part entière, de donner vie à leurs projets, afin qu'ils aient conscience qu'une décision prise démocratiquement peut aboutir à un résultat satisfaisant pour l'ensemble de la collectivité.

C'est en leur faisant confiance que nous les aiderons à devenir les citoyens de demain.

Le Comice 2019 se prépare en coulisses



Le Comité d'organisation est dans les starting-blocks car il ne reste plus que quelques mois pour préparer cet événement qui se déroulera les 10 et 11 août à Sully-sur-Loire avec la participation de toutes les communes du territoire du Val de Sully.

De nombreuses réunions publiques se sont déjà tenues en partenariat avec les 19 communes et leurs associations.

Il a fallu en effet prendre le temps de présenter ce nouveau concept d'organisation afin de motiver tous les acteurs de ce Comice destiné à valoriser le patrimoine de chaque village.

Une représentation du territoire du Val de Sully sera matérialisée par 19 chapiteaux au sein duquel chaque commune pourra promouvoir son patrimoine, son histoire, ses associations, ses savoir-faire.

Ce sera également l'occasion de découvrir l'exposition parrainée par la Communauté de Communes sur les plus beaux clichés du territoire ainsi que diverses expositions de peintures, cartes postales etc.

Les bénévoles des 19 communes auront la possibilité de déambuler le dimanche sur la fête et dans les rues de Sully, en arborant un symbole de leurs villages respectifs, accompagnés de groupes musicaux et de fanfares locales.

Un grand spectacle le samedi soir

La soirée du samedi promet d'être très animée. A partir de 19h les visiteurs pourront se restaurer avec une formule Menu « boeuf rôti » tout en découvrant des groupes de musique ou de danse sur une scène ouverte.

A 21h un grand spectacle de variétés sera offert au public, composé d'une palette d'artistes incontournables qui ont marqué cette décennie.

Le dimanche, la traditionnelle messe du Comice sera célébrée en l'église Saint-Ythier.

EN +

Deux navettes : Deux petits trains touristiques feront des navettes entre le centre-ville et le parc du château, gratuitement pendant les deux jours, pour permettre aux nombreux visiteurs de rejoindre les diverses animations.

La fête foraine : Elle sera également au rendez-vous pendant les deux jours.

Une grande braderie des commerçants et une foire commerciale et artisanale s'installeront également en ville.

Le monde agricole bien représenté

Les animations et concours des jeunes agriculteurs sont déjà figés :

- La foire aux bestiaux primés (le samedi).
- Des expositions de matériels anciens et nouvelle génération, animaux, automobiles.
- Des experts expliqueront les nouvelles techniques de travail du sol avec des drones et des cartographies.
- Un marché du terroir avec les producteurs locaux de produits biologiques ou issus de cultures raisonnées.
- Une conférence-débat sur le thème du « Bien-manger » animée par un orateur local.
- Des ateliers pédagogiques et ludiques pour petits et grands au travers de plusieurs pôles (découverte du goût sous forme de jeux « main dans le sac », transformation de produits, développement des nouvelles énergies, recyclage).
- Des challenges pour les jeunes agriculteurs avec des concours de labours.
- Des visites à la ferme.
- Une fête à l'ancienne.

700 écoliers au cross des écoles



Cette course de régularité organisée par l'USEP, sur l'Aire de Loire s'est déroulée le 7 mars dernier, de 14h à 16h.

700 enfants issus des écoles élémentaires du territoire de la Communauté de Communes du Val de Sully y participaient. A l'issue de cette épreuve, les jeunes sportifs ont apprécié la collation offerte par la mairie de Sully-sur-Loire.

Du nouveau à la cantine des écoles



La cantine a pris des couleurs avec le changement de vaisselle.

De nouvelles assiettes très colorées ont en effet été achetées courant mars pour apporter un peu de gaieté au déjeuner des écoliers.

De quoi ouvrir l'appétit des enfants !

Bon à savoir

Les vacances de Pâques (Zone B)

Fin des cours : samedi 6 avril

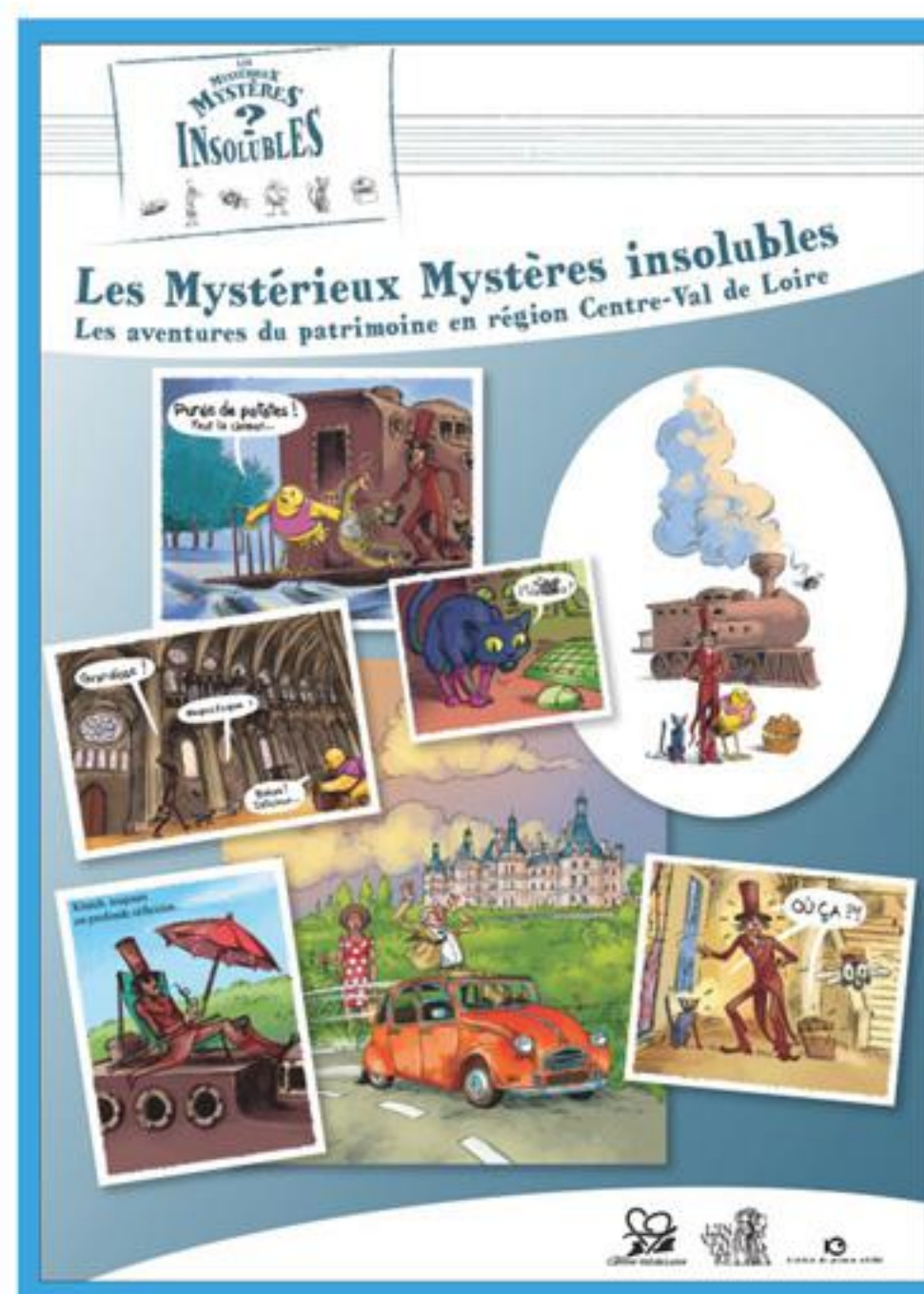
Reprise des cours : mardi 23 avril

Les vacances d'été :

Fin des cours samedi 6 juillet

SCOLAIRE

Le collège vous donne rendez-vous



Le 28 mai 2019 :

Présentation de la 6ème aux parents d'élèves de CM2 en salle polyvalente à 18h par l'équipe de direction.

Adresse du Collège Maximilien de Sully : 26 Route de Gien, 45600 Sully-sur-Loire

Le 24 juin 2019 :

Soirée théâtre, en deux parties (1ère partie : l'option théâtre 6ème / 2ème partie : l'atelier théâtre de la 5ème à la 3ème) en salle polyvalente à 18h.

Exposition disponible au collège :

Du 28 mars au 18 mai 2019 :

Les mystérieux mystères insolubles (exposition sur les aventures du patrimoine en Région Centre Val de Loire).

Les personnes de l'extérieur qui souhaitent la découvrir doivent prendre rendez-vous.

Campus Parentalité : Sully s'engage pour la réussite éducative

Il s'agit d'une plateforme éducative numérique pour tous les enfants, offerte par votre ville et qui propose des contenus éducatifs pour accompagner les familles et faire progresser chaque enfant.

Il suffit de vous connecter sur
<http://sullyloire.inscription.campus-parentalité.fr>

Vous activez ensuite votre compte avec le code d'activation SULLY-CAMPUS.

Pour tous renseignements ou informations, contacter le 01 53 55 26 05 ou contact-campus@sejer.fr

La boulangerie LA MI DO RE s'est refait une beauté



F Francis et Fabienne Chevallereau installés à Sully-sur-Loire depuis septembre 2011 ont effectué, en début d'année, un réaménagement complet de leur commerce.

Les travaux ont duré trois semaines entre la fin janvier et la mi-février pour un résultat magnifique.

L'intérieur a été totalement remanié, de même que la façade peinte en gris, du plus bel effet.

La clientèle, impatiente de découvrir ce nouveau décor a afflué dès la réouverture de la boulangerie, le 16 février dernier. L'inauguration des nouveaux locaux a eu lieu le 20 mars.

Le Fontenoy : Marie Dufaure a succédé à Frédéric Cormier



La nouvelle buraliste a pris ses marques début janvier au bar-tabac-presse le Fontenoy, situé 7, rue Porte de Sologne, après y avoir réalisé quelques travaux pour un nouvel agencement.

Elle a quitté sans regret la capitale parisienne où elle a tenu une poissonnerie pendant 15 ans, pour profiter des charmes de la cité ligérienne.

Les horaires sont inchangés, le commerce étant **ouvert le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 7h à 12h30 et de 14h à 19h15 ainsi que le dimanche de 8h à 12h30.**

Jour de fermeture : le mardi.

Jouez avec Sully Cœur de Ville du 15 au 22 avril



Les commerçants fêtent Pâques en mettant en jeu un ou plusieurs lots de leur boutique d'une valeur minimum de 30 € qui seront à gagner dans d'autres commerces (ex. : chez le boulanger vous pourrez gagner un repas au restaurant ; au restaurant vous pourrez gagner une paire de lunettes etc...). Il suffit de remplir un bulletin de participation au tirage au sort.

Il y aura un tirage au sort par commerce et par lot. Les lots à gagner seront affichés sur les vitrines des commerces participants.

Bientôt un Centre de fitness à Sully



Il y avait un manque sur le territoire, en matière de remise en forme. Il va être comblé grâce à l'ouverture prochaine de ce Centre de Fitness qui va répondre aux attentes de tous ceux qui veulent s'entretenir physiquement.

Ce projet est soutenu par la Municipalité, par la Communauté de Communes et par Initiative Loiret.

Créé par Ugo Planchet avec le franchi-seur Club Vert, le centre est en cours d'installation dans les anciens bureaux de l'usine Inteva.

L'espace de 800 m2, entièrement sécurisé sera dédié au bien-être et à l'activité sportive avec un programme vidéo varié et en live alliant cardio-training, musculation, Cross Grit et poids libres.

Une salle de 230 m2 sera réservée aux cours collectifs. Grâce à une carte personnelle, chaque abonné pourra avoir accès à la salle de 6h à 23h. 110 places de parking seront disponibles.

Des offres promotionnelles d'abonnement seront proposées dès l'ouverture. Pour tous renseignements, il suffit de consulter la page Facebook Club vert Sully.

Agir tous ensemble pour une « Ville propre »

Le concept de « Ville propre » a été initié par La Municipalité en fin d'année dernière, comme nous l'avons expliqué dans le précédent numéro de Sully Mag.

La commission s'est déjà réunie à trois reprises pour décider des actions à mettre en place.

La propreté, c'est l'affaire de tous, chacun devant prendre conscience, quel que soit son âge ou son statut social qu'il faut agir ensemble, vers le même objectif, la propreté de la ville, de ses rues et de ses quartiers.

Pour rappel, entre dépôts sauvages, déjections canines et mégots, les incivilités qui perdurent coûtent chaque année 80 000 € à la ville, qui pourrait les investir dans des projets profitables à tous.

Une conférence de presse

Le lancement officiel de cette opération s'est déroulé le 18 mars.

Le vice-président du SICTOM, Denis Breton était présent ainsi que le délégué du Préfet Thierry Maubert.

Le maire avait souhaité rencontrer les différents interlocuteurs : bailleurs sociaux, directeurs des établissements scolaires, présidents d'associations ; le Conseil Municipal Jeunes, le Conseil Citoyen ainsi que des bénévoles extérieurs, afin de leur expliquer la démarche de la Municipalité et de connaître leurs attentes.



Le mot d'ordre : Ensemble, respectons notre qualité de ville

Les enjeux

Faire de Sully une ville propre et agréable pour le bien-vivre ensemble et pour contribuer à l'attractivité touristique et économique de la ville.

Les objectifs

Générer une prise de conscience de la responsabilité partagée en matière de propreté urbaine, faire évoluer les comportements et faire baisser les incivilités.

Le plan d'action

Il consistera à :

- Désigner un référent propreté par quartier et par association.
- Etablir un diagnostic propreté
- Mettre en place l'action « 100 000 mégots pour un fauteuil ».
- Réaliser un planning de nettoyage par quartier.
- Lancer une campagne de communication (affiches et flyers).
- Faire l'acquisition de poubelles spécifiques de tri et de cendriers de poche pour les manifestations extérieures.

Les sanctions

Elles seront sévères pour les contrevenants (135 €) afin ne pas faire payer à tous les incivilités de quelques-uns.

La caméra mobile permettra de les identifier et de renforcer les actions de surveillance de la police municipale sur le terrain.

ENSEMBLE, RESPECTONS NOTRE QUALITÉ DE VILLE.



135€

ÇA FAIT CHER LA CIGARETTE

+ D'INFOS :
Téléchargez l'appli mobile Sully
sur Google play
Sully45 Evénements
02 38 36 20 08 www.sully-sur-loire.fr



Le Trash Tag Challenge : Un défi à relever

Le principe est simple: il suffit de prendre une photo d'un endroit où les déchets s'accumulent, puis de les ramasser et de les jeter dans des sacs en plastique.

Il faut ensuite placer les sacs fermés dans le champ de la première photo puis de reprendre un cliché de l'endroit débarrassé des débris.

Partagez votre photo sur les réseaux sociaux et profitez de l'endroit enfin propre.

Le Sacadog : vous en trouverez un exemplaire dans ce magazine. Ce sac en plastique recyclable vous permettra de ramasser les déjections de votre animal. Vous pourrez ensuite vous en procurer dans les distributeurs ou en mairie.

EXPOSITION

La Société Littéraire et Artistique de l'Orléanais (SLAO) à Saint-Germain

Exposer autrement, scénographier la présentation des œuvres et sublimer le lieu qui les accueille, voici le pari de la Société Littéraire et Artistique de l'Orléanais.

Après l'exposition "Cubiosité" à la collégiale St Pierre le Puellier à Orléans (en 2016) et qui connut un immense succès avec plus de 6 000 visiteurs, c'est à l'espace multi culturel St Germain de Sully que les artistes vous emmèneront dans un parcours visuel étonnant.

Dans un univers coloré, s'y mêleront patrimoine et œuvres contemporaines, intimité et ouverture, écriture et échanges.



Exposition du 29 juin au 14 juillet.
Ouvert tous les jours de 14h30 à 18h30

L'art abstrait, thème de l'exposition du CAL Arts Plastiques

L'exposition se déroulera du 20 avril au 5 mai de 15h à 18h30 à l'Espace multi culturel Saint-Germain (entrée gratuite).

Jacqueline Delon, sculpteur, sera l'invitée d'honneur et y exposera ses œuvres. Les élèves de la section présenteront également leurs créations sur d'autres thèmes tels que les paysages, les fleurs, les animaux etc.

Le vernissage aura lieu le vendredi 19 avril à 18h30.

CONCERT

« Sunday Morning at the garage » en concert le 11 mai



Soyez au rendez-vous à l'Espace multi culturel Saint-Germain, pour ce concert qui aura lieu à 20h30, en présence de la formation « Oxygen Quintette » composée de trois trombones, d'un euphonium et d'un tuba. Ces trois musi-

ciens sont actuellement au Conservatoire National Supérieur de musique de Lyon et abordent tous les styles, du jazz au classique en passant par les musiques de films.

FESTIVAL

46ème édition du Festival de musique de Sully et du Loiret



Il se déroulera du 6 au 23 juin 2019.

Le concert d'ouverture aura lieu à l'Espace multi culturel Saint-Germain, le 6 juin.

Les autres concerts sullylois se dérouleront : dimanche 9 juin, samedi 15 juin, dimanche 16 juin et enfin samedi 22 et dimanche 23 juin.

(Voir les détails des autres concerts dans l'agenda page 14).

CONCERTS

Été musical de sully sur Loire



Comme chaque année l'association « Été Musical de Sully sur Loire » organise à l'église St Ythier 3 concerts haut de gamme aux dates suivantes :

Dimanche 28 juillet à 17h

L'ensemble Baroque « La Rêveuse » qui interprètera notamment des œuvres de Telemann, Haendel, J.S Bach.

Dimanche 4 août à 17h

Un trio de cordes interprètera du Beethoven, Schubert et Sibélius

Dimanche 18 août à 17h

Les œuvres de Haydn, Mozart, Schubert et Beethoven seront jouées au piano forte et violon.

DEPART

Secours Catholique : Départ de Mme Castex et M. Boitout

Les bénévoles du Secours Catholique étaient réunis dans les locaux de la petite boutique solidaire, le 19 mars, à l'occasion du départ de Guy Boitout et de Françoise Castex.

Le maire avait tenu à les saluer, aux côtés de son adjointe déléguée au social, Jeannette Léveillé.

Guy Boitout quitte la présidence de cette association caritative dans laquelle il s'est investi sans compter depuis sa prise de fonction en 1982, soit 37 ans d'investissement et de fidélité au service des plus démunis.

Il assurait cette mission avec une équipe soudée de bénévoles, dont Françoise Castex était également le « moteur ».



Une veille sociale municipale pour les personnes seules



La Municipalité a toujours à cœur d'être au plus proche de ses administrés pour être mieux à leur écoute et lutter contre l'isolement.

Un nouveau service vient de voir le jour, destiné aux personnes seules fragiles. Il s'agit de la veille sociale que nous avons déjà évoquée dans une précédente édition. Cette action, entièrement gratuite ne se substitue en aucun cas aux services d'aide à domicile (cours, ménage etc...).

Les visites à domicile, d'une durée de 45 minutes représentent avant tout un temps d'échange et de convivialité. Elles sont assurées par les membres du Conseil d'Administration du CCAS qui proposeront des moments de lecture ou de discussion ou même des jeux de société.

L'essentiel est de s'assurer que la personne seule bénéficiera de toute l'attention qu'elle souhaite.

Recensement Canicule

Ce recensement concerne toutes les personnes âgées de 70 ans et plus, ou handicapées, habitant la commune, vivant isolées et sans réseau.

Il suffit de se faire connaître auprès de la mairie en contactant le 02 38 36 87 16.

La canicule c'est quoi ?

Ce sont des fortes chaleurs qui perdurent 3 jours ou plus et pendant lesquels la température ne baisse pas, y compris la nuit et qui peuvent mettre la santé en danger.

Signaux d'alerte : crampes, fatigue inhabituelle, maux de tête, fièvre supérieure à 38°, vertiges, nausées, propos incohérents. En cas de malaise, il faut appeler le 15.

Les bons gestes à adopter : s'hydrater régulièrement en buvant de l'eau et en se mouillant le corps, éviter les efforts physiques, manger en quantité suffisante, ne pas absorber d'alcool, maintenir l'habitation au frais en fermant les volets pendant la journée.

Bon à savoir : à partir de 60 ans (ou en situation de handicap) toute personne peut bénéficier d'un accompagnement personnalisé en s'adressant au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).



LOIRET SANTE



La prochaine permanence pour informations et conseils est prévue le 17 juin de 14h30 à 17h30 au CCAS, 3 rue du Coq.

DANSE

Création d'une nouvelle section Danse au CAL

« Evy Danse », c'est le nom de cette section créée par Sylvie (Syl Show), une professionnelle de la danse et deux autres passionnées de cette discipline.

Elle propose une découverte de la danse solo et de tous les styles de danse, du rétro au disco, en passant par des rythmes tendance comme le kuduro ou le zouk. Que vous soyez débutant ou confirmé, la danse n'aura plus de secret pour vous. Les cours, destinés uniquement aux adultes, ont lieu deux fois par mois, dans une ambiance dynamique et joyeuse, le vendredi, de 17h30 à 19h30, dans la salle de danse du Centre F. Kuypers.

Le 1er cours d'essai est offert.

Pour tous renseignements, contacter Maryse (06 84 12 67 01) ou Nadyne (06 87 60 90 62).



Le Comité des Fêtes satisfait de la fréquentation en hausse du Salon des Antiquaires



Après un léger fléchissement, ce rendez-vous annuel, organisé par le Comité des fêtes, a retrouvé un nouveau souffle avec sa 18ème édition, les 26 et 27 janvier.

En effet, grâce à la formule revisitée et davantage axée sur les métiers d'art, le vintage et la décoration d'intérieur, la fréquentation a fait un bond de 10%, ce qui a ravi les organisateurs.

Une excellente nouvelle qui confirme la place privilégiée de ce Salon dans le calendrier des festivités sullyloises.

L'inauguration s'est déroulée le samedi matin, en présence du maire Jean-Luc Riglet, des membres de son Conseil Municipal et des co-présidents du Comité des Fêtes Patrick Solheid et Patrick Hélaine.

JARDIN

L'association Sully St Germain prépare son vide-jardin

Comme chaque année, le président Philippe Delas et son équipe de bénévoles vous donnent rendez-vous le 1er mai, en bord de Loire, rue des Guerres pour une journée très animée et festive.

Petite nouveauté pour cette édition 2019, l'espace consacré au vide-jardin sera dissocié du vide-greniers qui sera installé dans la cour de l'abattoir. Cela permettra d'augmenter la capacité des places de parking. Le public vient en effet de plus en plus nombreux et cela nécessite davantage de stationnement.



MARCHÉ

2ème édition du Marché du disque réussie



Le Comité de la Gare avait souhaité innover l'an dernier en créant un marché du disque, CD et DVD.

Il peut donc se féliciter d'avoir atteint son objectif et surtout fait l'unanimité auprès du public.

La 2ème édition qui accueillait 35 exposants a battu des records d'affluence à l'Espace Blareau, le 24 février. Dès l'ouverture des portes, les visiteurs ont afflué sur les stands proposant des collections diverses : disques, livres, CD, DVD, bandes dessinées, jeux vidéo.

L'inauguration s'est déroulée en fin de matinée, en présence du maire, Jean-Luc Riglet.

FOIRE

Le Comité St François prépare sa Foire de Pâques

Cette fête traditionnelle se déroulera du 20 avril (14h) au 22 avril (19h) à l'Espace Blareau avec un vide-greniers qui aura lieu le dimanche à partir de 7h sur le parking de cette salle.

L'inauguration de la Foire se déroulera à 16h le samedi en présence des autorités locales et de la Société musicale.

Une nocturne est prévue le dimanche soir avec possibilité de se restaurer sur place auprès des stands gastronomie. Le groupe Evy Danse animera la soirée tandis que le cabaret interactif sera animé par Nell. Il est conseillé de réserver.

Plusieurs animations ponctueront le week-end : le groupe Music'O Brass (dimanche), la Banda Les Métronosiques (lundi), une démonstration Roller avec du street hockey et du Roller cônes par le CDRS de Loury (lundi).



Les Heures Historiques vous donnent rendez-vous les 18 et 19 mai



Sully-sur-Loire va remonter le temps, l'espace d'un week-end avec les incontournables Heures Historiques qui feront tourner pour vous les grandes pages de l'Histoire grâce à la participation de 1300 reconstituteurs en costumes multi-époques.

Ce festival multi-époques va vous faire voyager de l'Antiquité aux conflits d'Indochine, en passant par le Moyen-Age, la Révolution, la conquête de l'Ouest, et le Second Empire, la Belle Epoque etc.

L'un des thèmes choisis par le Comité des fêtes risque de vous faire perdre la tête puisqu'il est dédié à la Révolution française.

L'ouverture officielle est prévue à 10h30 le samedi matin.

La section Tarot ne manque pas d'atouts !

Le club de Sully organisait son tournoi annuel ouvert à tous, licenciés ou non, le 9 mars à l'Espace Blareau.

Il accueillait 92 concurrents de la Région Centre et non des moindres puisque J. Novello, classé n°7 au niveau national y participait, remportant d'ailleurs ce concours qui sera reconduit en 2020.

Le club compte à l'heure actuelle une trentaine d'adhérents qui se retrouvent régulièrement les mercredis et vendredis, salle Lepage, pour pratiquer leur loisir de prédilection dans une ambiance conviviale.



« J'aime la Loire propre » : un nettoyage efficace



Le 3 mars dernier près de 500 personnes ont participé, dans le Loiret, à l'opération nationale « J'aime la Loire propre », collectant 116 m³ de déchets.

Pour son 10ème anniversaire « J'aime la Loire propre » a connu un grand succès cette année avec ses 17 points de rendez-vous et la participation de près de 1 000 bénévoles grâce auxquels 200 m³ de déchets ont été ramassés sur l'ensemble du Département, dont 8 m³ à Sully-sur-Loire.

Comme chaque année, la Municipalité a soutenu cette action, le 3 mars dernier, conviant tous les participants au pot de l'amitié en fin de matinée.

FORUM

Le 2ème Salon de l'Environnement et du Développement Durable



La première édition, dédiée au milieu scolaire ayant été un succès, l'an dernier, la Municipalité a donc souhaité l'étoffer cette année en organisant cette manifestation sur deux jours et en l'ouvrant à tous les publics.

L'environnement et le Développement Durable sont des thèmes qui intéressent tout le monde, quels que soient l'âge et les catégories sociales.

Lors de la première journée, le vendredi, 14 classes - soit près de 300 élèves - se sont déplacées avec leurs enseignants respectifs pour découvrir la vingtaine de

stands consacrés notamment à la permaculture, les matériaux de récupération, les énergies non polluantes, la production de viande locale, les légumes bios, le traitement des déchets, les toilettes sèches, l'isolation à base de paille, l'élevage de chèvres angora, le nettoyage de la Loire etc.

Le samedi, plus d'une quarantaine d'exposants avaient investi les lieux : mini marché des saveurs basé sur des circuits courts et des produits du terroir, répar'café, ressourcerie, rémoulage, phyto-épuration, monnaie locale, lessive à base de cendre etc.

Deux véhicules nouvelle génération, l'un à hydrogène et l'autre hybride étaient également exposés.

L'inauguration s'est déroulée en présence du maire Jean-Luc Riglet, accompagné du maire de Gien, Christian Bouleau et de Christelle de Crémiers, vice-présidente du Conseil Régional.

L'an prochain, pour la 3ème édition qui aura lieu les 14 et 15 février 2020 et sera ouverte à tous sur les deux jours, les entreprises seront également invitées à participer afin d'expliquer leur engagement en matière de préservation de l'environnement.

FORUM

Le service Espaces Verts investi dans la protection de l'environnement



Les Services Techniques de la commune et plus particulièrement les Espaces Verts étaient représentés à ce Forum afin d'expliquer au public comment ils travaillent au quotidien dans le respect de la réglementation et de la préservation de l'Environnement : construction des hôtels à insectes, broyage du bois récupéré de l'élagage des arbres pour la production des copeaux destinés aux massifs, entre-

tien des espaces communaux sans l'utilisation des produits phytosanitaires et avec un système de paillage des massifs pour réduire les arrosages, lutte biologique en utilisant des insectes contre les pucerons, et des nichoirs à oiseaux contre les chenilles processionnaires. Un stand très intéressant animé par deux agents municipaux et qui a attiré autant les enfants que les adultes.

Fongicides et insecticides sont désormais interdits

Si vous avez des mauvaises herbes et des limaces dans votre jardin, inutile de vous précipiter dans le magasin de jardinage le plus proche. En effet, depuis le 1er janvier 2019, avec la Loi Labbé qui est entrée en application à cette date, les produits phytosanitaires sont désormais **interdits à la commercialisation et à la vente aux particuliers.**

Il faudra apprendre à jardiner autrement et trouver des solutions alternatives compatibles avec la préservation de la nature et de l'environnement en général.

La binette et « l'huile de coude » vont donc reprendre du service avec une multitude d'astuces qu'utilisaient autrefois nos grands-parents pour protéger leurs potagers et leurs vergers contre les maladies et les insectes.

Le non-respect de cet interdiction entraînera une infraction pénale passible de 6 mois d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende.

Jean-Marie Bigard à Sully le 16 novembre

Vous avez bien lu ! La tournée de Jean-Marie Bigard passera par Sully-sur-Loire, grâce au Comité des fêtes qui a saisi cette opportunité.

« Il était une fois Bigard, le spectacle de ma vie » tel est le titre de cette tournée qui s'arrêtera donc à l'Espace Blareau le temps d'une soirée. Nous vous donnerons de plus amples informations dans notre prochaine édition.

Festival Québec en scènes

Ce festival initialement prévu pour le 1er week-end de mai ne pourra pas avoir lieu, le budget n'ayant pas pu être bouclé dans les délais impartis.

Il est reporté à une date ultérieure que nous vous communiquerons en temps utiles.

Festival de musique de Sully et du Loiret : le programme

6 juin 20h30	La nouvelle Europe (orchestre de chambre) Sully/Loire (St Germain) .
7 juin 20h30	La Chiméra-Gracias la Vida (baroque). Pithiviers (Eglise St Salomon/St Grégoire)
8 juin 20h30	Trio Métral (musique de chambre) La Ferté St Aubin (Eglise St Michel)
9 juin 11h00	Béatrice Berrut (piano) Sully/Loire (St Germain)
9 juin 16h00	Quatuor Anches Hantées (musique de chambre). Yèvres-le-Châtel (Eglise St Lubin)
12 juin 20h30	Sarah et Déborah Nemtanu (quatuor à cordes). La Chapelle St Mesmin (Eglise St Mesmin)
13 juin 20h30	Jakub Jozef Orlinski (contreténor). Olivet (Eglise St Martin)
14 juin 20h30	Le Concert de la loge (soprano/musique baroque). Gien (Eglise Ste Jeanne d'Arc)
15 juin 14h30 20h30	Rencontre des chorales (chant) Sully/Loire (St Germain) Manu Dibango Sully-sur-Loire (Cour du château)
16 juin 11h00 16h00	Marie-Ange Nguci (piano) Sully/Loire (St Germain) Quatuor Debussy (quatuor à cordes) Ferrière-en-Gâtinais (Eglise Notre-Dame)
17/18 juin	Les Bottes de 7 lieues (concert scolaire) Sully/Loire (Espace Blareau)
19 juin 20h30	Renaude Capuçon et Michel Dalberto (violon/piano) St Denis-en-Val (Eglise St Denis)
20 juin 20h30	André Manoukian Quartet (jazz) Montargis (salle des fêtes)
22 juin 20h30	Raphaël Pidoux et ses disciples (octuor de violoncelles) Sully/Loire
23 juin 11h00	Guillaume Bellom (piano) Sully/Loire (St Germain)

BLOC-NOTES

AVRIL

20/21/22 : Foire de Pâques
(Journée/Espace Blareau).

28 : Commémoration Déportation.
11h30 Défilé au Monument aux Morts

MAI

1er : Vide-Jardins
Quartier St Germain (Journée).



8 : Commémoration Armistice.
11h30 Défilé au Monument aux Morts .

11/12 : Exposition LEGOS
(Journée/Espace Blareau).



18/19 : Heures Historiques
(Journée/Parc château).

21 : Concert Schoralia (21h/Blareau)

23/24 : Concerts Schoralia
(19h et 21h/Blareau)

26 : Elections européennes.

26 : Vide-greniers CSMS Handball
(Journée/R' de Loire).

30 : Vide-greniers Comité de la Sange (Journée/Allée des Tilleuls).

JUIN

15/16 : Exposition CAL Encadrement (Centre F.Kuypers 10h/19h le 15 et 10h/18h le 16).

21 : Fête de la musique

VISITE

Le Préfet en visite à Sully-sur-Loire

le 21 janvier dernier



Accompagné du sous-préfet de l'Arrondissement Stéphane Brunot, le Préfet de la Région Centre Val de Loire, Jean-Marc Falcone était accueilli à la mairie par le premier magistrat, Jean-Luc Riglet, entouré de ses adjoints. Considérant que le contact avec les acteurs sur le terrain est essentiel afin d'avoir la résonance de ceux qui y vivent, le Préfet a d'abord répondu aux questions des élus. *« Il est très important de visiter les communes. Les élus locaux sont la vraie courroie de transmission dans la mise en œuvre des politiques publiques ».*

Parmi les questions abordées : la baisse des dotations d'Etat, la sécurité dans le contexte du Plan Vigipirate et le projet de construction d'une école au Hameau.

C'est d'ailleurs dans ce quartier prioritaire, dans le cadre de la Politique de la ville, que Jean-Marc Falcone a poursuivi sa visite, en rencontrant dans un premier temps, les représentants du Conseil Citoyen, dont sa présidente Monique Lucas qui a évoqué les différentes actions mises en place : animations sportives, gymnastique volontaire pour les femmes, alphabétisation, médiation, marche citoyenne, opération « Mon quartier propre » etc.

« Il faut sortir les quartiers de la précarité et les accompagner » affirmait Jean-Marc Falcone.

Toujours dans le domaine social, le Préfet a conclu son périple sullylois pour aller découvrir la future Maison pour Tous, dont le projet lui a été présenté par la présidente de la Communauté de Communes du Val de Sully, Nicole Lepeltier, accompagnée du chef de projet Politique de la ville et Action sociale, Aboubacry Sall. Comme nous l'évoquions dans la précédente édition, l'ancien restaurant Les Magnolias va être réhabilité pour devenir un centre social accueillant de nombreux organismes.

Framatome et Swiss Krono



Deux entreprises sullyloises avaient été sélectionnées pour compléter cette visite.

Chez Framatome, filiale du groupe EDF, le directeur d'établissement Pascal Vandorsselaer et le chef d'Installation Laurent Chiron ont

fait une visite guidée des installations extérieures de ce Centre d'Entretien et de Décontamination d'Outillages (CEDOS) qui emploie 70 personnes, le site pouvant accueillir jusqu'à 120 personnes dans le cadre des sessions de qualification et de formation.

Chez Swiss Krono, c'est le Président Directeur Général Vincent Adam qui a présenté le Groupe et son usine sullyloise, évoquant également les nombreux investissements et les projets d'envergure pour l'avenir, prouvant ainsi que les industriels sullylois représentent les acteurs incontournables de l'économie locale.

La nouvelle gendarmerie est opérationnelle

Les gendarmes de la brigade territoriale sullyloise ont pris leurs quartiers dans cette nouvelle gendarmerie qui a été construite à l'entrée de la zone de la Pillardière, route d'Isdes et dont la première pierre avait été posée le 7 juillet 2017.

Le site regroupe les bureaux et les logements des gendarmes qui bénéficient désormais de locaux fonctionnels.

Cet équipement attendu depuis de nombreuses années, concrétise les attentes des élus et complète ainsi les moyens d'intervention de la commune en matière de sécurité.

La date de l'inauguration n'a pas encore été fixée.



Des nichoirs dans le parc du château



Dans le cadre de la revalorisation du parc et du budget participatif mis en place en 2018, la pose de nichoirs faisait partie des actions choisies par les Loirétains. Ainsi 2 nichoirs à faucons et 3 nichoirs à chauve-souris ont été posés le 7 mars dernier par les agents de la Société Alternative Service 45 de Saint-Père-sur-Loire qui les avait auparavant fabriqués.

Espace Naturel Sensible, le parc départemental s'étend sur 41 hectares et compte plus de 180 espèces végétales. Depuis plusieurs années, le Département propose de nombreuses animations gratuites avec la collaboration des associations naturalistes locales, ce qui permet au public de découvrir toutes les richesses de la biodiversité.

Le programme des animations :

Samedi 20 avril à 10h : les plantes à croquer (sur réservation- les places sont limitées).

Dimanche 12 mai à 10h : les plantes magiques (également sur réservation).

Dimanche 26 mai à 15h : explorer, trouver, chercher dans le parc.

Dimanche 23 juin à 15h : la forêt en musique.

Samedi 31 août à 20h : balade contée.

Le Grand Débat sur le thème de la démocratie et de la citoyenneté

Comme bon nombre de citoyens français, la population du territoire attendait ce grand débat avec impatience, si bien que la salle Lepage était comble, le 25 février dernier.

Le maire, Jean-Luc Riglet assistait en observateur à ce Grand Débat qui était dirigé par Gérard Poisson, directeur et enseignant à l'ITU de Bourges, le rôle de ce dernier consistant uniquement à recueillir les commentaires et propositions des participants sans ajouter aucun commentaire.

Le public a regretté le thème imposé sur la démocratie et la citoyenneté, le jugeant trop orienté pour permettre aux uns et aux autres d'exprimer leurs revendications sur des sujets pour lesquels ils se sentaient davantage concernés, tels que la réduction du nombre de parlementaires, le pouvoir d'achat, l'emploi et les retraites, la taxe carbone, l'écologie, la proximité des services publics ou les problèmes de mobilité.

Les participants n'ont pourtant pas eu la langue de bois pour évoquer entre autres sujets qui leur tenaient à cœur, l'abandon des territoires par les gouvernants, la politique migratoire, une meilleure répartition des richesses, le principe de laïcité trop souvent bafoué et la création d'assemblées citoyennes dans les départements et les régions.

400 collégiens accueillis au Congrès Nouvelle Ere Junior



Le 19 mars dernier, se déroulait à l'Espace Blareau le Congrès « Nouvelle Ere Junior » organisé par le Conseil départemental qui se mobilise en faveur de l'inclusion des personnes handicapées.

Ce Congrès, une 1ère à Sully-sur-Loire, s'inscrivait dans le plan départemental « Agir pour nos jeunes » destiné à sensibiliser les collégiens au Handicap.

400 collégiens de 6ème, 3ème et classes Ulys, dont certains en situation de Handicap, participaient à cette journée ponctuée par diverses animations telles que la création d'une fresque de street-art autour de l'école de demain qui s'adapte au Handicap, d'un spectacle original « Dis-moi ton essentiel », tous les participants entonnant d'un même cœur le chant « Nouvelle Ere » pour clôturer ce Congrès.

6ème édition de Sully Plage

du 6 juillet au 4 août 2019



Demandez le programme !

La devise « Sully pour Tous » trouve toute sa résonance à Sully Plage qui est devenue depuis 6 ans un rendez-vous intergénérationnel en matière de loisirs et d'échanges.

Toutes les activités ludiques, sportives et culturelles sont gratuites et donc accessibles à tous les publics.

Enfants, parents, grands-parents s'y retrouvent désormais chaque année dans une agréable ambiance de bord de mer.

Parmi les nouveautés cette année : une pataugeoire plus grande pour que les enfants puissent profiter encore plus des plaisirs de l'eau.

Les tout-petits (jusqu'à 3 ans) auront également une structure de jeu spécifique, adaptée à leur âge.

Une programmation musicale innovante et haut de gamme

L'objectif est d'offrir au public une série de concerts avec des groupes ayant une vraie personnalité scénique.

Pour cette nouvelle saison, 12 concerts de styles complètement différents seront proposés allant du jazz au reggae, en

passant par la pop, le blues, la musique mix, la soul et les chansons festives.

Pour les artistes, la scène Sully Plage est devenue une étape évidente dans le cadre d'une tournée régionale et nationale.

Sully Plage est répartie en trois espaces

- **Espace Activités** où les enfants peuvent profiter des structures gonflables, du parc aquatique, du karting et des nombreuses activités
- **Espace Farniente** avec parasols, transats, livres à disposition sur le sable chaud.
- **Espace détente** où le public peut se restaurer sous les tentes de pique-nique, se rafraîchir à la buvette municipale et profiter des soirées concerts avec vue directe sur la scène.



6 juillet : Succès 80 (reprise des standards des années 80 avec Chris Anderson, l'interprète des tubes planétaire du Madison (Last night, one more time...))

Jeudi 11 juillet : Les vilaines choses (chansons françaises)

Vendredi 12 juillet : Maracujah (reggae)

Samedi 13 juillet : Bal populaire animé par Mélodie Blues

Jeudi 18 juillet : The Meat Brothers (pop/rock)

Vendredi 19 juillet : La Déryves (chansons festives)

Samedi 20 juillet : Pavel (The Voice Belgique) & Aerosnop (pop)



Jeudi 25 juillet : karaoké

Vendredi 26 juillet : Tropik'Sun (bal tropical/créole)

Samedi 27 juillet : Home Cookin (soul/rythm'n blues)

Jeudi 1er août : Bal country

Vendredi 2 août : Lovelydays (jazz)

Samedi 3 août : DJ Kirikou (tubes d'hier et d'aujourd'hui)

ELECTIONS

Vous devez justifier votre identité



Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R. 60 du code électoral sont les suivants :

1° Carte nationale d'identité.

2° Passeport.

3° Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire.

4° Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat.

5° Carte vitale avec photographie.

6° Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

7° Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie.

8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie.

9° Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires.

10° Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne » ou permis rose accepté jusqu'en 2033.

11° Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

12° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure.

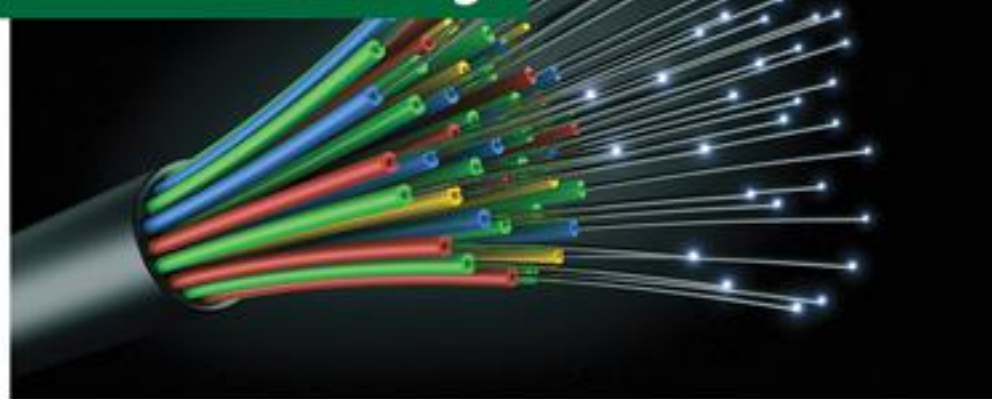
Tous ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

NUMERIQUE

Arrivée de la fibre optique dès le mois de mars à Sully

Frédéric Néraud, le vice-président du département, en charge du développement du numérique pour le Loiret avait fait le déplacement à Sully, le 28 janvier dernier dans le cadre d'une réunion publique destinée à expliquer les grands axes de l'arrivée de la fibre dans la commune.

La moitié des branchements devait être réalisée dès le mois de mars, sous réserve que l'utilisateur soit éligible sur la zone et



que son opérateur soit détenteur du réseau installé par Loiret THD. Les frais de raccordement de la fibre optique au domicile seront gratuits, l'installation des différents boîtiers étant prise en charge par l'opérateur.

Pour tous renseignements, consulter le site www.lysseo.fr

SERVICE

Découvrir le château avec l'application Géo Motifs



Cette nouvelle application est téléchargeable sur smartphone et permet une découverte interactive et ludique pour rechercher une quinzaine de détails ornementaux de la demeure chère à Maximilien de Béthune et l'histoire qui s'y réfère.

Il suffit de télécharger gratuitement l'application Géo MOTifs (ios et android)

Une nouvelle infirmière à Sully



Mme Rahma Torbi a ouvert son cabinet d'infirmière à domicile le 1er février.

Il est situé 6 bis, boulevard du champ de foire. Elle pratique les soins à domicile ou à son cabinet sur rendez-vous.

Vous pouvez la joindre au 02 38 35 12 63

ou sur son portable au 07 72 26 54 43.

Mise en garde

Attention aux démarcheurs sans scrupules !

Pour votre information, la Mairie ne fait aucun démarchage pour l'achat d'espaces publicitaires dans ce magazine trimestriel Sully Mag. Les articles consacrés à l'ouverture de nouveaux commerces ne sont jamais payants, mais sont uniquement destinés à informer le public. Mesdames et Messieurs les commerçants et artisans, soyez donc vigilants et n'hésitez pas à appeler les services de la mairie en cas de doute.

ÉVÉNEMENT

**FEU D'ARTIFICE
SAMEDI À 22H15**

**MARCHÉ
MULTI-ÉPOQUES**

ANIMATIONS

CAMPEMENTS

**ENTRÉE
GRATUITE**

Sully

Les heures historiques
18 & 19 mai 2019

Festival multi-époques
Parc du château de Sully-sur-Loire (45)



facebook

Les Heures Historiques
de Sully-sur-Loire
www.comitedesfetesdesully.com

Crédit Photos : Thierry & Martine Moisan et Julien Barbachou

